

IATA

L'Association internationale du transport aérien (en anglais International Air Transport Association, ou IATA) est une organisation commerciale internationale de sociétés de transport aérien. Ces entreprises sont spécialement autorisées à consulter les prix entre elles par l'intermédiaire de cet organisme. Cette association, fondée à La Havane à Cuba en avril 1945, a été accusée d'agir comme un cartel, et de nombreux transporteurs à bas prix n'en sont pas des membres complets. Son siège social est situé à Montréal, dans la tour de la Bourse. En novembre 2014, elle regroupe 250 compagnies qui représentent 84 % du trafic mondial de passagers. Son directeur général depuis le 1^{er} juillet 2011 est Tony Tyler.

I. Fonctionnement

L'activité principale de l'IATA est la simplification des facturations entre les compagnies aériennes et les agents de voyages (BSP) ou les transitaires/agents de fret (CASS).

Depuis 1967, l'IATA assigne des codes de 3 lettres aux aéroports (ainsi qu'aux gares de chemin de fer importantes) et des codes de 2 lettres aux compagnies aériennes. Ces codes sont utilisés dans le monde entier.

Ils font aussi des règlements pour l'expédition d'articles dangereux et publient le manuel IATA de Règlement d'Articles Dangereux, une référence globalement reconnue par les compagnies aériennes ayant à transporter des produits dangereux.

Chambre de compensation

IATA est utilisée par les compagnies membres comme chambre de compensation (clearing house en anglais), ce qui permet aux compagnies membres d'échanger le transport de passagers, notamment lors de correspondances.

Exemple : un passager effectue un trajet entre un point A et un point B via un point C, utilisant une compagnie C1 entre A et C, puis une compagnie C2 entre C et B. Toutefois, le passager achète la totalité de son billet à la compagnie C1 qui donc encaisse la totalité de la recette alors que C2 va supporter les coûts du transport entre C et B. C2 présentera une facture à C1 et recevra, via la chambre de compensation de l'IATA, une part de la recette, alors que C1 recevra une commission afin de couvrir ses frais de vente.

- Règle de répartition des recettes
Pour une recette totale R comportant n tronçons, on leur affecte une recette suivant une pondération donnée à chacun
- Une règle spécifique peut se substituer à la règle IATA si deux compagnies en conviennent contractuellement entre elles.

- En plus de celles visant à la répartition de la recette, des règles particulières de commissionnement peuvent exister, notamment en cas de partage de code (codesharing).
- l'IATA fixe également des taux de change conventionnels entre les compagnies membres pour les échanges entre elles.

Code IATA

Les codes IATA sont des codes à deux ou trois lettres attribués par l'Association internationale du transport aérien (IATA, ou IATA en anglais) à des :

- compagnies aériennes
- aéroports
- gares ferroviaires

➤ Compagnies aériennes

Les codes IATA des compagnies aériennes sont des codes à deux lettres, attribués aux différentes compagnies aériennes du monde entier, contre un paiement de 2 000 dollars. Ce code est utilisé, complété par quatre chiffres, pour constituer le numéro de vol qui permet d'identifier chaque vol effectué.

En anglais, ce code s'appelle Airline Designator. Le code est utilisé pour identifier une compagnie aérienne pour toutes les opérations commerciales qui la concernent. Il est attribué par l'IATA en conformité avec les dispositions de la Résolution n° 762. Il est utilisé notamment pour les réservations, les horaires, les billets, les tarifs, les factures aériennes, les vols et pour de nombreuses communications internes. L'IATA attribue trois types de code à deux lettres :

- unique (deux lettres),
- alphanumérique (un chiffre, une lettre),
- double contrôlé (indiqué par un astérisque -*-, après le code) et donné à deux compagnies différentes qui ne peuvent être confondues — parce que, par exemple, elles n'opèrent pas dans la même région du monde.

L'IATA attribue également ces codes à des sociétés qui ne sont pas des compagnies aériennes mais qui opèrent dans les voies ferrées, les ferry-boats, à des sociétés informatiques gérant des réservations, à d'autres organismes de transport. Ce sont généralement des codes alphanumériques.

Depuis 1987, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) attribue également des codes à trois lettres, qui sont en voie d'adoption par l'IATA — mais qui ne remplaceront pas le code à deux lettres. Il est donc recommandé de maintenir le sigle IATA.

Exemple :

L6 : Mauritania Airlines
TU : Tunis Air
EK : Emirates

DN : Senegal Airlines
AT : Royal Air Maroc

A6 : Air France
AH : Air Algerie

➤ Aéroport :

Un code IATA de l'aéroport, également connu sous identifiant IATA d'emplacement, code IATA de la station ou tout simplement identifiant de localisation, est un code à trois lettres désignant de nombreux aéroports à travers le monde

Exemple :

NKC : Aéroport international de Nouakchott

CMN : Aéroport Mohamed v

TUN : Aéroport Carthage

ALG : Houari Boumediène

ORY : Aéroport de Paris-Orly

CDG : Aéroport Charles de Gaulle

DKR : Aéroport international Léopold-Sédar-Senghor

➤ Gares ferroviaires :

La liste des codes IATA des gares est la liste des codes à trois lettres, aux gares ferroviaires.

Exemple :

XDB : Gare de Lille-Europe, Lille, France

XYD : Gare de la Part-dieu, Lyon, France

MHG : gare centrale de Mannheim, Mannheim, Allemagne

II. Réglementation IATA

La réglementation IATA pour le transport aérien des marchandises dangereuses est fondée sur les spécifications de l'Annexe 18 à la Convention de l'Aviation Civile internationale (Convention de Chicago 1944) et sur l'édition des instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses (Doc 9284 – AN/905).

La réglementation IATA contient une liste détaillée des marchandises dangereuses, et indique pour chacune son acceptabilité pour le transport aérien et les conditions dans lesquelles le transport peut s'effectuer. Certaines marchandises sont identifiées comme trop dangereuses pour être transportées par avion. D'autres sont interdites en situation normale mais peuvent être transportées au titre d'une approbation délivrée par les Etats concernés. Certaines autres marchandises ne sont admises qu'à bord d'avions cargo. L'emballage est une composante essentielle pour garantir un transport en toute sécurité. Des instructions définissent pour chaque marchandise dangereuse les types d'emballages autorisés ainsi que les quantités maximales qu'ils peuvent contenir.

L'ensemble des dispositions du règlement IATA visent à limiter le risque inhérent aux marchandises dangereuses de manière à ce qu'en cas d'accident, la situation ne dégénère pas en catastrophe.

Pour que la réglementation soit pleinement appliquée, les personnes concernées doivent recevoir une formation initiale et continue adaptée à leurs responsabilités. La formation doit être suivie d'une épreuve obligatoire destinée à vérifier la bonne compréhension de la réglementation.